

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7381 SÉANCE DU 27 mars 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE-CADRE
ENTRE LA NATION HURONNE-WENDAT ET LE
GOUVERNEMENT DU CANADA**

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) possède des droits ancestraux et protégés par la Constitution et par le Traité Huron-Britannique de 1760 reconnu dans l'arrêt R. c. Sioui [1990] 1 RCS 1025 qui s'appliquent, entre autres, sur son territoire coutumier, le Nionwentsïo;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) désire amorcer des discussions en vue de faciliter sa relation avec le Gouvernement du Canada concernant la mise en œuvre des droits de la NHW reconnus et confirmés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, y compris ceux protégés par le Traité Huron-Britannique de 1760;

Attendu que le Gouvernement du Canada a créé un processus de Reconnaissance des droits autochtones et l'autodétermination (RDAA) et le CNHW souhaite y participer;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7381 SÉANCE DU 27 mars 2023

**AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE-CADRE
ENTRE LA NATION HURONNE-WENDAT ET LE
GOUVERNEMENT DU CANADA**

Attendu que le RDAA est un processus souple et sans contrainte qui permettrait au CNHW de progresser sur sa vision d'une nation forte et indépendante;

Attendu que les négociateurs des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre établissant un cadre général permettant aux parties de discuter et, le cas échéant, de conclure une ou plusieurs ententes futures;

Attendu que le CNHW est d'accord à conclure une telle entente.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** :

- **De** mandater le Grand Chef Rémy Vincent à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, l'Entente-cadre de la Nation huronne-wendat.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND